

14695/19

(OR. en)

PRESSE 67
PR CO 67

RÉSULTATS DE LA SESSION DU CONSEIL

3734^e session du Conseil

Transports, télécommunications et énergie

Bruxelles, les 2, 3 et 4 décembre 2019

Présidents

Sanna Marin

Ministre finlandaise des transports et des communications

Josip Bilaver

Secrétaire d'État au ministère croate de la mer, des transports et des infrastructures, au nom de la présidence finlandaise

Hanna Kosonen

Ministre finlandaise des sciences et de la culture

P R E S S E

SOMMAIRE¹

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

TRANSPORTS	4
Droits des voyageurs ferroviaires	4
Réseau transeuropéen de transport - mesures de rationalisation.....	4
Services de transport numériques aux personnes.....	4
Péages routiers ("Eurovignette").....	5
Avenir du ciel unique européen	5
Divers	6
– Proposition législative en cours d'examen: directive mettant fin aux changements d'heure saisonniers	6
– Troisième conférence ministérielle mondiale sur la sécurité routière (Stockholm, 19 et 20 février 2020)	6
– Exigences techniques transitoires applicables aux anciens bateaux de navigation intérieure de petite taille	6
– Programme de travail de la prochaine présidence	6
TÉLÉCOMMUNICATIONS	7
Vie privée et communications électroniques	7
L'Union européenne en tant que pôle d'utilisation éthique des données.....	7
Importance de la 5G et nécessité d'atténuer les risques pour la sécurité liés à la 5G	8
Divers	8
– Proposition législative en cours d'examen: règlement établissant le Centre européen de compétences en matière de cybersécurité et le Réseau de centres nationaux de coordination	8
– Conférence sur l'économie des données (Helsinki, 25 et 26 novembre 2019)	8
– Conférence sur l'administration numérique (Helsinki, 22 octobre 2019)	8

¹ • Lorsque des déclarations, des conclusions ou des résolutions ont été formellement adoptées par le Conseil, cela est indiqué dans le titre du point concerné et le texte figure entre guillemets.
 • Les documents dont la référence est mentionnée sont accessibles sur le site internet du Conseil <http://www.consilium.europa.eu>.
 • Les actes adoptés comportant des déclarations au procès-verbal accessibles au public sont signalés par un astérisque; ces déclarations sont accessibles sur le site internet du Conseil mentionné ci-dessus ou peuvent être obtenues auprès du Service de presse.

– Programme de travail de la prochaine présidence	8
ÉNERGIE	9
Intégration sectorielle intelligente: promotion des énergies propres	9
Suivi de la communication sur les projets de plans nationaux en matière d'énergie et de climat intitulée "Ensemble pour atteindre les objectifs de l'union de l'énergie et de l'action pour le climat"	10
Priorités de la nouvelle Commission en matière de politique énergétique	11
Divers	11
– Pourparlers trilatéraux sur le gaz et perspectives d'hiver pour la sécurité de l'approvisionnement en gaz	11
– Règlement sur l'étiquetage des pneumatiques	11
– Derniers développements en matière de relations extérieures dans le domaine de l'énergie	12
– Compte rendu concernant la conférence sur le plan SET	12
– Prochaines étapes dans la mise en œuvre des recommandations en matière de sûreté nucléaire formulées dans le rapport UE d'examen par les pairs des "tests de résistance" de la centrale nucléaire biélorusse	12
– Mise à jour sur les activités récemment menées par la Turquie en mer Méditerranée	12
– Programme de travail de la prochaine présidence	12

AUTRES POINTS APPROUVÉS

ÉNERGIE

– Désignation de trois membres et de trois suppléants du conseil d'administration de l'agence de l'Union européenne pour la coopération des régulateurs de l'énergie (ACER)	13
– Conférence sur la Charte de l'énergie	13

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

TRANSPORTS

Droits des voyageurs ferroviaires

Le Conseil a arrêté sa position (orientation générale) sur la **réforme proposée des droits des voyageurs ferroviaires** ([14047/19](#) + [COR 1](#)). Les règles actualisées renforceront les droits des voyageurs, en particulier ceux qui souffrent d'un handicap ou ont une mobilité réduite, et elles garantiront une application plus uniforme des règles et amélioreront la fourniture d'informations. En outre, les nouvelles règles permettront de sensibiliser les voyageurs et de promouvoir l'utilisation de "billets directs", qui couvrent des services ferroviaires successifs exploités par une ou plusieurs entreprises. La proposition crée également des conditions de concurrence équitables entre les modes de transport en introduisant une clause de circonstances exceptionnelles (force majeure).

Pour en savoir plus, voir le [communiqué de presse](#).

Réseau transeuropéen de transport - mesures de rationalisation

Le Conseil a marqué son accord sur une orientation générale relative à une proposition visant à **faciliter l'achèvement du réseau transeuropéen de transport (RTE-T)** en accélérant les procédures d'octroi des autorisations ([14401/19](#)). La proposition vise aussi à clarifier les procédures que les promoteurs de projet doivent appliquer en matière d'octroi des autorisations et de passation de marchés publics.

Pour en savoir plus, voir le [communiqué de presse](#).

Services de transport numériques aux personnes

Le Conseil a tenu un débat d'orientation sur le thème "**Les services de transport numériques aux personnes: prochaines étapes pour des solutions européennes durables**". La présidence avait élaboré un document en vue d'un débat d'orientation contenant des questions destinées à structurer la discussion des ministres ([14063/19](#)).

Les ministres sont convenus de l'importance que les transports passent au numérique. Un grand nombre d'entre eux ont toutefois souligné qu'il ne s'agissait pas d'une fin en soi, mais d'un moyen de parvenir à un accès plus large aux transports, à l'amélioration de la sécurité et de l'efficacité, à l'augmentation de la compétitivité et à la décarbonation.

Les solutions ne devraient pas être uniquement régionales ou nationales; des initiatives au niveau de l'UE ont également été jugées souhaitables, par exemple pour créer des normes techniques communes pour le partage des données. Il a également été jugé important de promouvoir les bonnes pratiques.

La disponibilité des données a été considérée comme un élément déterminant pour la transformation numérique du secteur des transports. Il importe d'être en mesure d'agréger les données, de les anonymiser et d'en assurer l'interopérabilité. La sécurité et l'intégrité des données doivent être protégées.

Plusieurs ministres ont également évoqué d'autres aspects, tels que la multimodalité, la mobilité à la demande, le soutien aux infrastructures numériques, y compris les réseaux 5G, la question de la responsabilité des véhicules autonomes, et l'éducation et la sensibilisation de sorte que les personnes disposent des compétences numériques nécessaires.

Le débat des ministres contribuera à la poursuite des travaux dans ce domaine, et en particulier aux initiatives qui seront présentées par la nouvelle Commission. La commissaire Vălean a souligné que la transformation numérique du secteur des transports serait l'une de ses priorités.

Péages routiers ("Eurovignette")

Le Conseil n'a pas dégagé d'orientation générale sur une proposition visant à **réviser la réglementation de l'UE en matière de tarification routière** (directive "Eurovignette") (proposition de la Commission: [9672/17](#) + [ADD 1](#); proposition de compromis de la présidence: [\(14383/19\)](#)). La proposition vise à apporter une réponse aux questions liées au financement des infrastructures routières, à la congestion du trafic et à l'impact environnemental.

Avenir du ciel unique européen

Le Conseil a procédé à un débat d'orientation afin de dégager des orientations sur l'**avenir du ciel unique européen (SES)**. Le sujet a été présenté par le directeur général d'Eurocontrol, M. Eamonn Brennan.

La présidence avait élaboré un document en vue d'un débat d'orientation ([13782/19](#)), contenant des questions destinées à structurer la discussion entre les ministres.

Les ministres ont pris acte de la nécessité d'une action rapide pour régler le problème de la saturation de l'espace aérien. Ils ont accueilli avec intérêt les recommandations de l'étude sur l'architecture de l'espace aérien et les conclusions du groupe de sages. Un grand nombre de ministres ont toutefois exprimé des doutes sur certaines nouvelles mesures, en ce qui concerne notamment l'attribution de pouvoirs exécutifs au gestionnaire de réseau, l'autorité de réglementation économique européenne ou l'instauration d'une redevance de route unique, et ils ont demandé à la Commission de poursuivre son analyse.

Les ministres ont demandé que les solutions SESAR soient déployées, en tenant compte des conclusions de la Cour des comptes européenne. Ils ont également appelé à une simplification de la législation existante, en y associant pleinement les États membres. Plusieurs ministres ont rappelé que la gestion du trafic aérien devait rester une compétence nationale. Un certain nombre de ministres ont également souligné qu'une approche unique ne serait pas adaptée et que toute nouvelle réglementation devait respecter les spécificités locales. Certains ont évoqué la dimension sociale de la réforme du CUE.

Si les points de vue divergeaient quant aux prochaines mesures législatives à prendre, une majorité d'États membres étaient d'avis de travailler sur la base du projet de texte relatif au CUE II + et d'une analyse complémentaire de la Commission sur les propositions de nouvelles mesures.

[Ciel unique européen \(informations générales\)](#)

Divers

- ***Proposition législative en cours d'examen: directive mettant fin aux changements d'heure saisonniers***

La présidence a donné des informations aux ministres sur la proposition mettant fin aux changements d'heure saisonniers. Cette proposition sera à l'ordre du jour de la réunion que le groupe "Transports - Questions intermodales et réseaux" tiendra le 9 décembre.

[Les changements d'heure saisonniers dans l'UE \(informations générales\)](#)

- ***Troisième conférence ministérielle mondiale sur la sécurité routière (Stockholm, 19 et 20 février 2020)***

La délégation suédoise a communiqué aux ministres des informations sur la conférence ministérielle mondiale sur la sécurité routière ([14039/19](#)).

- ***Exigences techniques transitoires applicables aux anciens bateaux de navigation intérieure de petite taille***

La délégation néerlandaise a donné des informations aux ministres sur la question des anciens bateaux de navigation intérieure de petite taille en ce qui concerne les dispositions transitoires des prescriptions techniques applicables à ces bateaux.

- ***Programme de travail de la prochaine présidence***

La future présidence croate a présenté son programme de travail pour le premier semestre de 2020 dans le domaine des transports.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Vie privée et communications électroniques

Le Conseil a pris note des progrès réalisés en ce qui concerne une proposition visant à actualiser les **règles en matière de protection de la vie privée dans le cadre des communications électroniques** (proposition de la Commission: [5358/17](#); rapport sur l'état des travaux: [14447/19](#)).

Le projet de règlement vise à assurer un niveau élevé de protection de la vie privée, des communications et des données à caractère personnel dans le secteur des communications électroniques. Il a aussi pour but de créer des conditions de concurrence équitables pour les fournisseurs de services divers et de garantir la libre circulation des données et services de communications électroniques dans l'UE.

La présidence finlandaise a travaillé de manière intensive sur la proposition. Elle a proposé des solutions à toutes les questions importantes soulevées par les délégations, telles que la prévention en ce qui concerne les images pédopornographiques, la protection des informations stockées dans les équipements terminaux, le champ d'application du projet de règlement, la conservation des données, la coopération entre les différentes autorités, le rôle et la participation du comité européen de la protection des données, et la manière dont la proposition de règlement "vie privée et communications électroniques" interagira avec les nouvelles technologies, en particulier dans le cadre de la communication de machine à machine et de l'internet des objets. Pour en savoir plus sur ce dossier, veuillez consulter le rapport sur l'état d'avancement des travaux.

[Le marché unique numérique en Europe \(informations générales\)](#)

L'Union européenne en tant que pôle d'utilisation éthique des données

Le Conseil a tenu un débat d'orientation sur la question de **L'Union européenne en tant que pôle d'utilisation éthique des données** (document d'information de la présidence contenant des questions adressées aux ministres: [14070/19](#)).

Au cours du débat, tous les ministres ont salué l'accent mis par la présidence sur les données et sur leur importance pour le développement économique et sociétal.

La plupart des ministres ont souligné que, le régime du [règlement général sur la protection des données](#) (RGPD) étant désormais bien établi, l'UE est bien placée pour jouer un rôle moteur dans l'utilisation de données centrée sur l'humain. Certains ministres ont toutefois indiqué que des orientations et clarifications supplémentaires sur le RGPD étaient nécessaires. D'autres ont suggéré que des mesures supplémentaires pourraient être nécessaires pour qu'une plus grande importance soit accordée au consentement des citoyens.

Si de nombreuses délégations ont indiqué que l'UE joue déjà un rôle pionnier dans l'utilisation éthique des données, un large consensus s'est également dégagé sur le fait qu'il est nécessaire de renforcer la sensibilisation, les campagnes d'information, le perfectionnement professionnel et la formation, à l'intention notamment des entreprises qui traitent des données.

Il serait important d'encourager le partage de données entre entreprises, par exemple grâce un cadre d'interopérabilité européen assorti de normes et de contrats types permettant un échange de données facile et sûr. Plusieurs États membres ont souligné que ces modalités de partage des données devraient être fortement encouragées mais non obligatoires, tandis que d'autres ont fait valoir que des obligations juridiques pourraient être nécessaires si ces mesures ne donnaient pas lieu à un plus grand partage des données.

Certaines délégations ont également souligné qu'il est nécessaire de tenir compte des effets de la concurrence sur les modalités de partage des données afin de veiller à ce que les acteurs plus petits, tels que les PME, ne soient pas désavantagés par rapport aux plateformes en ligne dominantes.

De nombreux ministres ont souligné qu'il importe de renforcer la confiance dans l'économie des données. Plusieurs délégations ont suggéré qu'il serait important de se donner la possibilité de contrôler la manière dont les algorithmes sont utilisés ainsi que le travail des organisations qui utilisent l'intelligence artificielle dans leurs activités.

Le débat ministériel orientera les travaux futurs dans ce domaine.

Importance de la 5G et nécessité d'atténuer les risques pour la sécurité liés à la 5G

Le Conseil a adopté des conclusions sur **l'importance de la 5G pour l'économie européenne et sur la nécessité d'atténuer les risques pour la sécurité liés à la 5G** ([14517/19](#)).

Pour en savoir plus, voir le [communiqué de presse](#).

Divers

- ***Proposition législative en cours d'examen: règlement établissant le Centre européen de compétences en matière de cybersécurité et le Réseau de centres nationaux de coordination***

La présidence a informé les ministres des dernières évolutions concernant le projet de règlement établissant le Centre européen de compétences en matière de cybersécurité et le Réseau de centres nationaux de coordination.

- ***Conférence sur l'économie des données (Helsinki, 25 et 26 novembre 2019)***

La présidence a communiqué aux ministres des informations sur la conférence sur l'économie des données ([14353/19](#)).

- ***Conférence sur l'administration numérique (Helsinki, 22 octobre 2019)***

La présidence a communiqué aux ministres des informations sur la conférence sur l'administration numérique ([14377/19](#)).

- ***Programme de travail de la prochaine présidence***

La future présidence croate a présenté son programme de travail pour le premier semestre de 2020 dans le domaine des télécommunications.

ÉNERGIE

Intégration sectorielle intelligente: promotion des énergies propres

Le Conseil a tenu un débat d'orientation sur l'intégration sectorielle intelligente et son rôle dans la décarbonation de l'économie européenne. Le débat a principalement porté sur la manière dont l'UE peut contribuer à permettre l'intégration sectorielle et le couplage des secteurs et sur les obstacles - réglementaires ou autres - qu'il faut éliminer pour accélérer leur développement.

Le débat d'orientation a eu pour objet de fournir à la Commission des orientations politiques pour ses futures initiatives législatives et non législatives dans ce domaine. La présidence a élaboré un document d'information ([13854/19](#)) pour structurer le débat. Les ministres ont été invités à répondre à deux questions:

- Quel est le rôle de l'UE dans la mise en place d'une intégration sectorielle intelligente?
- Quels sont les obstacles réglementaires et autres qu'il convient de supprimer en vue d'accélérer l'intégration sectorielle intelligente?

Les ministres sont tombés d'accord sur l'importance de l'intégration sectorielle pour parvenir à une décarbonation de l'économie, en particulier dans les secteurs qui ne pourront pas être facilement électrifiés, et ils ont également souligné l'importance de conditions de concurrence équitables. Ils ont appelé à poursuivre les travaux dans des domaines tels que le cadre réglementaire pour l'intégration sectorielle, le soutien à la recherche et à l'innovation, le financement de technologies innovantes et de projets pilotes, ainsi que la coopération transfrontière.

En outre, le débat s'inscrit dans le prolongement des [conclusions sur l'avenir des systèmes énergétiques dans l'union de l'énergie](#), qui ont été adoptées par le Conseil le 25 juin 2019. Dans ces conclusions, le Conseil a souligné l'importance de l'intégration sectorielle et du couplage des secteurs. Il a demandé à la Commission européenne de "procéder à une analyse des technologies de couplage des secteurs et d'intégration sectorielle, y compris la production d'hydrogène, en ce qui concerne en particulier les obstacles réglementaires et commerciaux, et, en se fondant sur cette analyse, d'explorer les initiatives possibles concernant l'intégration et le déploiement effectifs de ces technologies et vecteurs énergétiques".

Suivi de la communication sur les projets de plans nationaux en matière d'énergie et de climat intitulée "Ensemble pour atteindre les objectifs de l'union de l'énergie et de l'action pour le climat"

Le Conseil a procédé à un échange de vues sur la suite donnée à la communication de la Commission sur les projets de plans nationaux en matière d'énergie et de climat intitulée "Ensemble pour atteindre les objectifs de l'union de l'énergie et de l'action pour le climat". Plusieurs ministres ont fait savoir qu'ils avaient progressé dans l'élaboration de leurs plans nationaux définitifs en matière d'énergie et de climat, qui doivent être présentés à la Commission d'ici la fin de l'année.

Les plans nationaux en matière d'énergie et de climat (PNEC) constituent un nouvel instrument mis en place par le règlement sur la gouvernance de l'union de l'énergie et l'action pour le climat, qui est entré en vigueur le 24 décembre 2018. Ces plans jouent un rôle essentiel pour ce qui est de garantir que l'UE remplisse ses objectifs en matière d'énergie et de climat et que les États membres travaillent ensemble à la réalisation des objectifs de l'union de l'énergie.

Les États membres devaient présenter leurs projets de PNEC le 31 décembre 2018 au plus tard. Le 18 juin 2019, la Commission a présenté sa [communication intitulée "Ensemble pour atteindre les objectifs de l'union de l'énergie et de l'action pour le climat"](#) dans laquelle elle faisait une évaluation des projets de PNEC dans leur ensemble, assortie de recommandations par pays. La communication a mis en évidence des écarts entre les contributions nationales prévues et les objectifs de l'UE pour 2030 en ce qui concerne l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, l'écart étant assez faible dans le cas des énergies renouvelables mais plus important dans le cas de l'efficacité énergétique.

Lors de sa session du 24 septembre 2019, le Conseil a procédé à un échange de vues sur ce sujet, au cours duquel les ministres ont déjà été invités à présenter des mises à jour de leurs projets de PNEC et à signaler tout changement concernant leurs contributions nationales en faveur de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Le débat qui a eu lieu à l'occasion de la session du Conseil de ce mois a fait suite à cet échange de vues. La présidence a élaboré un document d'information ([14062/19](#)) et a invité les ministres à formuler des observations sur la finalisation de leurs PNEC, en mettant l'accent sur la question suivante:

Les États membres peuvent-ils informer la présidence et la Commission de progrès supplémentaires qu'ils auraient accomplis pour combler les écarts d'ambition qui ont été recensés dans leurs projets de plans nationaux dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables?

Les États membres ont maintenant jusqu'à la fin de l'année pour présenter leur PNEC définitif.

[Conseil "Transports, télécommunications et énergie" \(Énergie\), 24 septembre 2019](#)

[Plans nationaux en matière d'énergie et de climat \(Commission européenne\)](#)

[Règlement sur la gouvernance de l'union de l'énergie et de l'action pour le climat \(EUR-Lex\)](#)

Priorités de la nouvelle Commission en matière de politique énergétique

À la suite d'une présentation, par la nouvelle commissaire à l'énergie, M^{me} Kadri Simson, les ministres ont eu un échange de vues sur les priorités de politique énergétique de la nouvelle Commission. La commissaire a notamment mis en avant le pacte vert pour l'Europe, une des initiatives phares de la présidente von der Leyen, et a expliqué que ses priorités en matière de politique énergétique reposeraient sur trois piliers: les citoyens, la planète et les partenaires.

Au cours du débat, les ministres ont bien accueilli les priorités de la Commission et ont fait part de leurs premières réactions aux plans présentés par la commissaire. Plusieurs délégations ont appelé à ce que le déploiement des sources d'énergie renouvelables soit accéléré et à ce que l'efficacité énergétique continue d'être améliorée. Dans le même temps, les ministres ont souligné que la transition doit être juste et qu'elle doit tenir compte du fait que les États membres ne partent pas tous du même point de départ. Plusieurs ministres ont évoqué la nécessité de prévoir des mécanismes de financement adéquats pour les régions vulnérables ainsi que pour les technologies et la recherche innovantes. Les projets de la Commission relatifs à un mécanisme d'ajustement des émissions de carbone aux frontières ont également été salués par les délégations.

Dans sa [lettre adressée à la commissaire désignée à l'énergie, M^{me} Kadri Simson](#), la présidente élue de la Commission européenne, M^{me} Ursula von der Leyen, a défini les priorités du secteur de l'énergie pour les cinq prochaines années. Relevant que l'énergie jouera un rôle central dans le projet d'un pacte vert pour l'Europe, la lettre de mission met l'accent sur le développement du marché européen de l'énergie afin de garantir une énergie sûre, sécurisée et durable, et sur le fait de donner aux populations et aux régions les moyens d'agir.

[La commissaire Kadri Simson \(Commission européenne\)](#)

[Un Green Deal européen \(Commission européenne\)](#)

Divers

– *Pourparlers trilatéraux sur le gaz et perspectives d'hiver pour la sécurité de l'approvisionnement en gaz*

La Commission a informé le Conseil des derniers développements intervenus dans les pourparlers trilatéraux avec la Russie et l'Ukraine concernant l'avenir du transit de gaz et elle a analysé la situation actuelle dans l'UE pour ce qui est de la sécurité de l'approvisionnement en gaz pour l'hiver prochain ([14227/19](#)). À cet égard, la Commission a souligné que les réserves de gaz sont pleines et que le niveau de préparation est plus élevé que par le passé.

– *Règlement sur l'étiquetage des pneumatiques*

La présidence a informé les ministres des progrès réalisés concernant le règlement relatif à l'étiquetage des pneumatiques. Un accord provisoire est intervenu avec le Parlement européen le 13 novembre 2019.

[Étiquetage des pneumatiques: le Conseil approuve un accord visant à rendre les étiquettes plus visibles \(communiqué de presse, 22/11/2019\)](#)

– ***Derniers développements en matière de relations extérieures dans le domaine de l'énergie***

La Commission a donné un aperçu des derniers développements en matière de relations extérieures dans le domaine de l'énergie ([14235/19](#)). La Commission a souligné l'importance de la dimension extérieure du pacte vert pour l'Europe et la nécessité de promouvoir la transition vers une énergie propre au niveau mondial.

– ***Compte rendu concernant la conférence sur le plan SET***

La conférence sur le plan SET s'est tenue à Helsinki du 13 au 15 novembre 2019. Elle a principalement porté sur la recherche et l'innovation dans le secteur de l'énergie afin de renforcer la prédominance industrielle de l'Europe. La présidence a informé les ministres des principaux résultats de la conférence ([14228/19](#)).

[Compte rendu concernant la conférence sur le plan SET](#)

[Informations complémentaires sur le plan SET \(Commission européenne\)](#)

– ***Prochaines étapes dans la mise en œuvre des recommandations en matière de sûreté nucléaire formulées dans le rapport UE d'examen par les pairs des "tests de résistance" de la centrale nucléaire biélorusse***

La délégation lituanienne a communiqué aux ministres des informations sur la centrale nucléaire biélorusse d'Astravets et sur les résultats des tests de résistance réalisés en Biélorussie ([14761/19](#)).

– ***Mise à jour sur les activités récemment menées par la Turquie en mer Méditerranée***

La délégation grecque a informé le Conseil des derniers développements en ce qui concerne la signature d'un protocole d'accord entre la Turquie et la Libye sur la juridiction maritime en Méditerranée orientale.

– ***Programme de travail de la prochaine présidence***

La future présidence croate a présenté son programme de travail pour le premier semestre de 2020 dans le domaine de l'énergie ([14236/19](#)).

AUTRES POINTS APPROUVÉS

ÉNERGIE

Désignation de trois membres et de trois suppléants du conseil d'administration de l'agence de l'Union européenne pour la coopération des régulateurs de l'énergie (ACER)

Le Conseil a décidé de nommer les personnes suivantes membres du conseil d'administration de l'agence de coopération des régulateurs de l'énergie pour une période de quatre ans à compter du 28 janvier 2020:

- M. Michel THIOLLIÈRE, France,
- M. Bogdan Marius CHIRIȚOIU, Roumanie,
- M^{me} Karin LUNNING, Suède.

Le Conseil a décidé de nommer les personnes suivantes membres suppléants du conseil d'administration de l'agence de coopération des régulateurs de l'énergie pour une période de quatre ans à compter du 28 janvier 2020:

- M. Zhecho Donchev STANKOV, Bulgarie,
- M. Paweł PIKUS, Pologne.

M. Václav BARTUŠKA, Tchéquie, a été désigné membre suppléant du conseil d'administration pour une période de deux ans à compter du 28 janvier 2020, en remplacement du membre suppléant actuel, M. PIKUS.

Voir la note point "I/A" ([14305/19](#)) et la décision ([14309/19](#)).

Conférence sur la Charte de l'énergie

Le Conseil a établi la position à adopter au nom de l'UE lors de la 30^e réunion de la Conférence sur la Charte de l'énergie, qui se tiendra les 10 et 11 décembre à Bruxelles, en ce qui concerne le projet de conclusions du réexamen effectué au titre de l'article 34, paragraphe 7, du traité sur la Charte de l'énergie et le projet de budget 2020-2021 ([14289/19](#)).